

## Réponse à la demande d'accès 2023-2024-237

**Obtenir combien d'inspections mystères effectuées par des mineurs ont été complétées au total en 2023 à ce jour par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour y vérifier la conformité des détaillants à ne pas vendre du tabac ou du vapotage aux mineurs.**

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2023, 1882 visites de conformité pénale ont été effectuées par la Direction de l'inspection et des enquêtes du MSSS.

**Obtenir les détaillants en deux catégories séparées, soit les dépanneurs-tabagies-épiceries d'une part, et les boutiques de vapotage, d'autre part.**

Point de vente de tabac (PVT) : 1760

Point de vente de cigarette électronique (PVCE) : 122

**Aussi, sur le total d'inspections menées, combien de commerces ont été pris en défaut (pour chaque catégorie) en 2023. De plus, comme il arrive parfois que, pour un même commerce, il y ait deux infractions (le propriétaire naturellement et le commis fautif), indiquez sur le nombre de commerces pris en défaut en 2023, la proportion où le commis fautif a également fait l'objet d'un constat d'infraction.**

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2023 : il y a eu 71 exploitants.

PVT : 61 (61 exploitants et 29 commis, dont les rapports d'infraction généraux seront soumis au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)).

PVCE : 10 (10 exploitants et 8 commis dont les rapports d'infractions généraux seront soumis au DPCP).